



VILLE de FRÉVENT

Compte-rendu

*Conseil municipal
du jeudi 11 Avril 2019*

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le jeudi onze avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal après convocation légale en date du deux avril, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des Conseils municipaux, sous la présidence de Monsieur Jean-François THÉRET, Maire.

Etaient présents :

M. Tony RAMON- M^{me} Christine LÉGUILLETTE – M. Johann DELARCHE – M^{me} Christine CHABÉ - M^{me} Solweig OBIN, Adjoints au Maire.

M. Joseph LENFANT – M. Claude PHILIPPOT -M. Jean-Pierre LETEMPLE - M^{me} Christine BAISEZ - M. Patrick DELEU – M^{me} Gisèle THELLIER – M. Jacky LÉBOUGRE – M^{me} Simone VENIER – M^{me} Maryse LEGRAND – M^{me} Sophie BODART – M^{me} Gaëlle LAGACHE- M. Thierry CAPPE -Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés :

M. Guy LAGACHE représenté par M^{me} Simone VENIER
M^{me} Angéline BRULIN représentée par M. DELARCHE Johann
M. Matthieu LEGUILLETTE représenté par M^{me} Christine LEGUILLETTE

Etaient absents :

M. Patrick GAUDUIN, M. Roger PRUVOST, M. Alain MALO, M^{me} Sylvie BIGAND, M^{me} Dorothee ROGER, M. Emmanuel BOCQUET,

Madame Christine BAISEZ a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire remercie de la présence de Monsieur Serge CZULEWYCZ, percepteur de la trésorerie de FREVENT et AUXI- LE -CHATEAU.

Monsieur le Maire informe que l'opposition lui a écrit ainsi qu'à Monsieur le Préfet et un article est paru dans la presse en précisant le motif de leurs absences. Il lui reproche le choix de la date car la réunion est fixée pendant les vacances scolaires. Monsieur le Maire explique qu'il n'est pas le seul décideur et que c'est la préfecture qui donne les échéances.

Il souligne que chacun appréciera leur courage et précise que les absents lui donnent raison.

Monsieur le Maire rappelle les dates antérieures des réunions de budget.

2014 : 15 Avril 2014

2015 : 15 Avril 2015

2016 : 08 Avril 2016

2017 : 12 Avril 2017

2018 : 16 Février 2018

OBSERVATIONS SUR LE COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 21 Mars 2019

- Néant -

Le compte-rendu de la séance du 21 Mars 2019 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| 1) BUDGET PRINCIPAL | : | Approbation du Compte de Gestion 2018
Vote du CA 2018
Approbation de l'Affectation des résultats
Vote des taux
BP 2019 |
| 2) BUDGET EAU | : | Approbation du Compte Gestion
Vote CA 2018
Approbation de l'Affectation des résultats
BP 2019 |
| 3) Questions diverses | | |

Ville de FREVENT

Compte administratif 2018 et budget 2019

Jeudi 11 Avril 2019



20000 - VILLE DE FREVENT

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 239 495,00	3 608 478,00	5 847 973,00
Titres de recette émis (b)	1 626 484,41	3 324 433,22	4 950 917,63
Réductions de titres (c)		4 563,73	4 563,73
Recettes nettes (d = b - c)	1 626 484,41	3 319 869,49	4 946 353,90
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 239 495,00	3 608 478,00	5 847 973,00
Mandats émis (f)	1 274 965,96	3 414 672,77	4 689 638,73
Annulations de mandats (g)		59 288,72	59 288,72
Depenses nettes (h = f - g)	1 274 965,96	3 355 384,05	4 630 350,01
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	351 518,45		315 983,89
(h - d) Déficit		35 534,56	

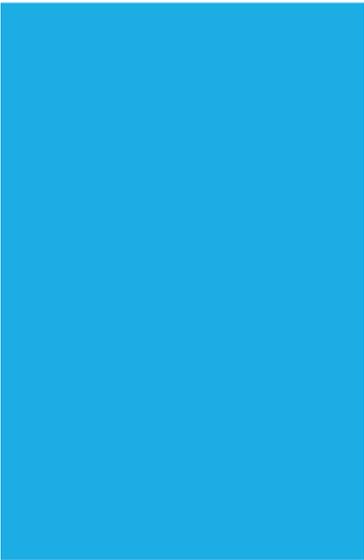
COMPTE DE GESTION 2018

Mme Christine LEGUILLETTE précise que le compte de gestion est établi par les finances publiques.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité d'approuver le Compte de Gestion 2018 BUDGET PRINCIPAL.



Compte administratif 2018



La Notion de Compte Administratif

Le compte administratif rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes.

Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis, pour approbation, au Conseil Municipal, qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture.

Le compte administratif est différent du compte de gestion.

Ce dernier, établi par le receveur, est un document de synthèse qui rassemble tous les mouvements au cours de l'exercice.

Le compte administratif est obligatoire et est régi par les principes d'annualité, d'unité, de sincérité et d'équilibre comme le budget.

Compte Administratif 2018

		Excédent	Déficit	Total
<u>Reports de 2017</u>	Fonctionnement	432 741,18 €		-29 148,27 €
	Investissement		461 889,45 €	
<u>Résultats 2018</u>	Fonctionnement		35 534,56 €	315 983,89 €
	Investissement	351 518,45 €		
Résultat de clôture 2018 : 286 835,62 €				
<u>Restes à Réaliser Investissements 2018</u>	Recettes	422 063,06 €		91 565,21 €
	Dépenses		330 497,85 €	

Restes à réaliser 2018

En dépenses 330 497,85 € :

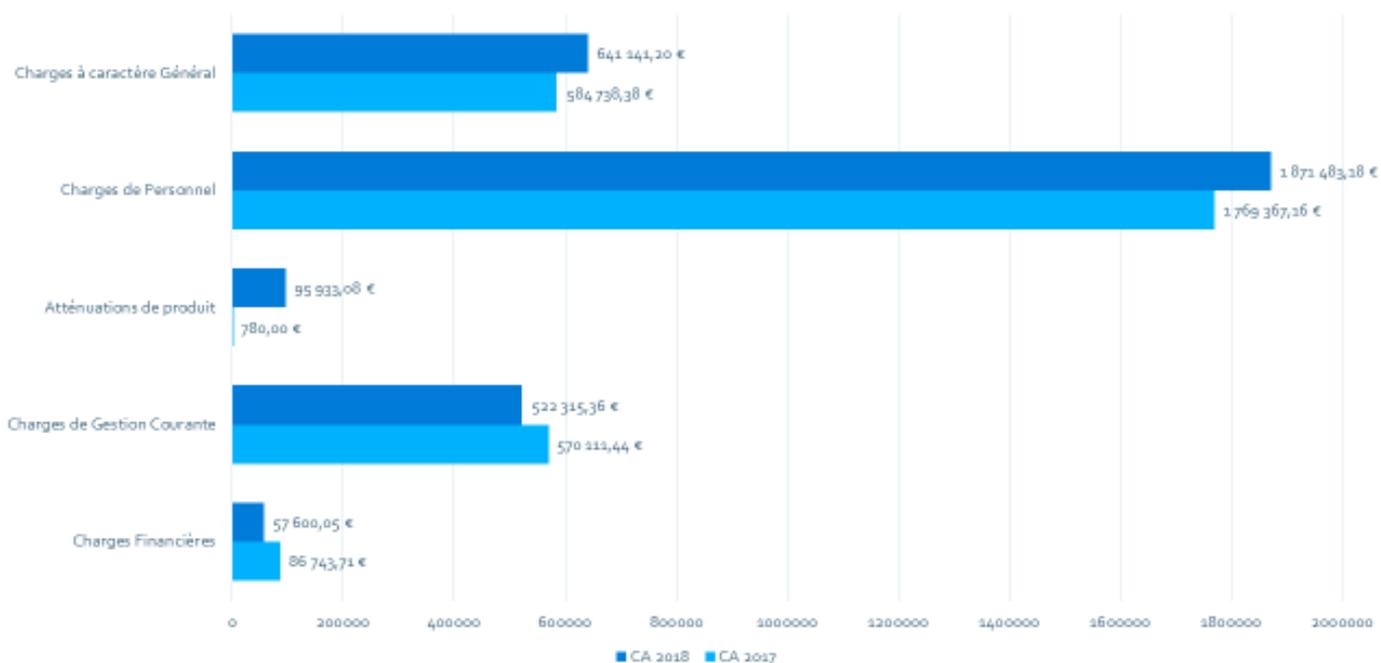
- Alarme incendie bâtiments derrière Mairie : 995,93 €
- Tablettes pour école Saint Exupéry : 15 525,00 €
- Travaux logements Gendarmerie : 119 346,58 €
- Travaux éclairage public + Maîtrise d'œuvre : 194 630,34 €

En recettes 422 063,06 € :

- DETR travaux logements Gendarmerie : 50 000,00 €
- DETR Travaux éclairage public : 123 913,06 €
- Réserve parlementaire travaux éclairage public : 5 000,00 €
- FDE 62 travaux éclairage public : 236 150,00 €
- Subvention Education Nationale acquisition tablettes : 7 000,00 €

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses



M^{me} Christine LEGUILLETTE donne des explications concernant les dépenses de fonctionnement en 2018 :

Augmentation pour les charges à caractère général :

- Fauchage
- Intervention des établissements LANIER pour l'éclairage public
- Dessouchages
- Réparation des chaudières
- Documentation SVP

- Formations (permis poids lourds, enseignants)
- Annonce marchés
- Taxe foncière (station épuration)
- Transports scolaires
-

Charges du Personnel

- Augmentation des titulaires et contrats qui sont arrivés dans la collectivité

Atténuation de produit :

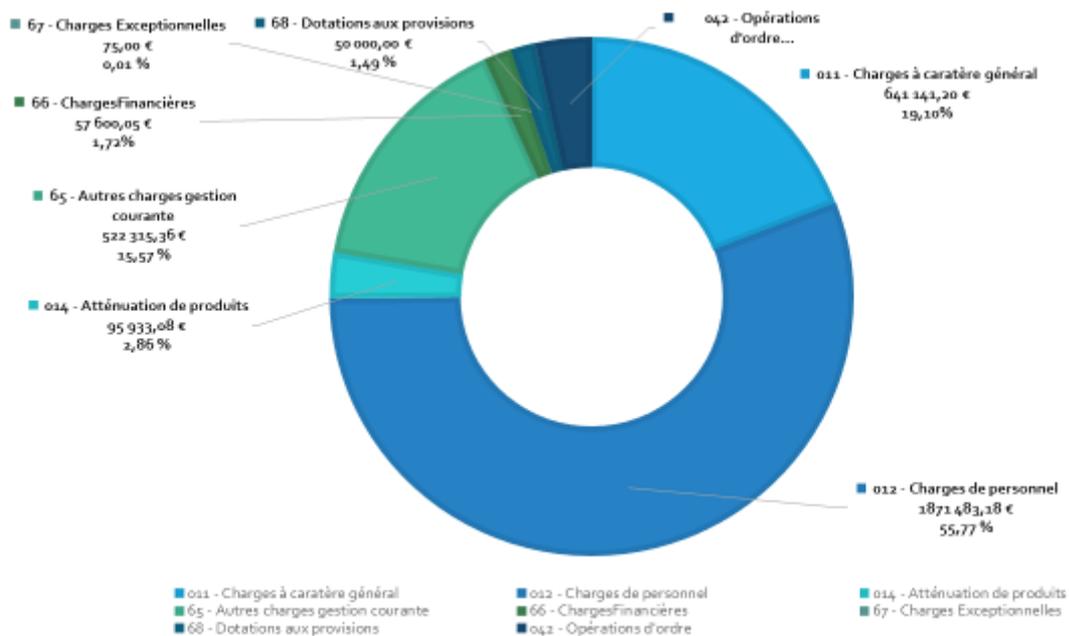
- Régularisation avec TernoisCom (Médiathèque – Ecole de Musique)

Charge de la gestion Courante

- Baisse dû à la subvention de CCAS

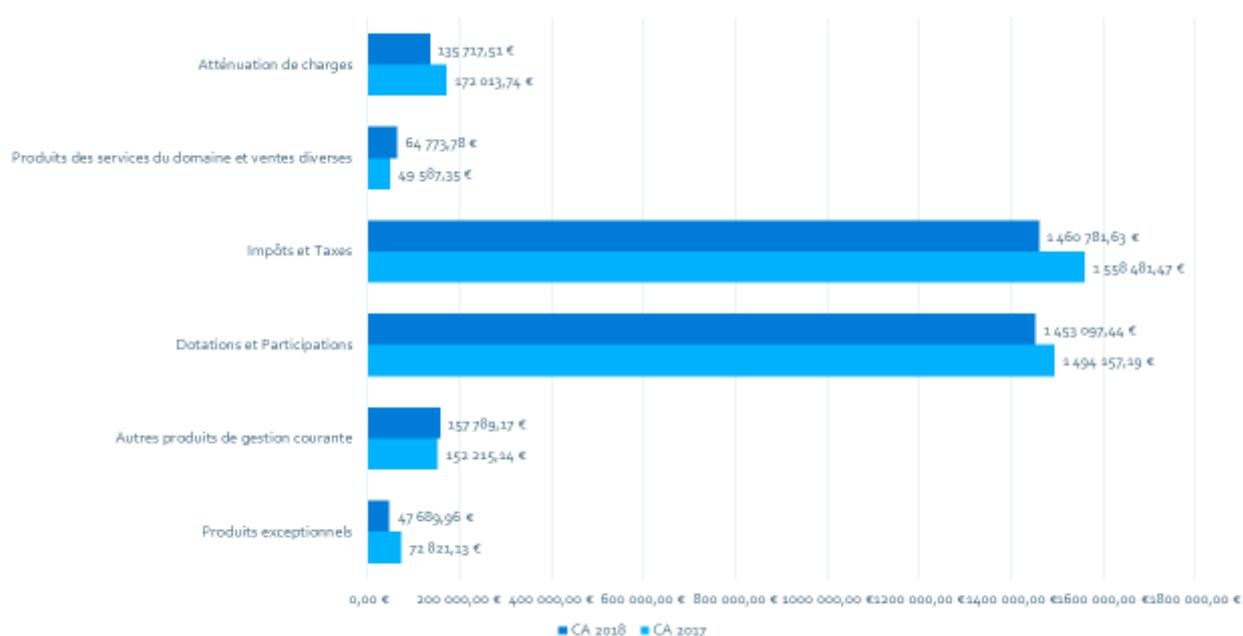
Charge financière :

- Baisse des intérêts des emprunts



SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes



M^{me} Christine LEGUILLETTE donne des explications concernant les recettes de fonctionnement en 2018 :

Atténuation de charges :

- *Baisse moins d'arrêts maladies*

Produits des services du domaine et ventes diverses :

- *Augmentation remboursement des flux de la médiathèque et Ecole de Musique*

Impôts et taxes :

- *Baisse de 100 000€ concernant la dotation de TERNOISCOM*

- Baisse des commerçants sur le marché hebdomadaire

Dotations et Participations :

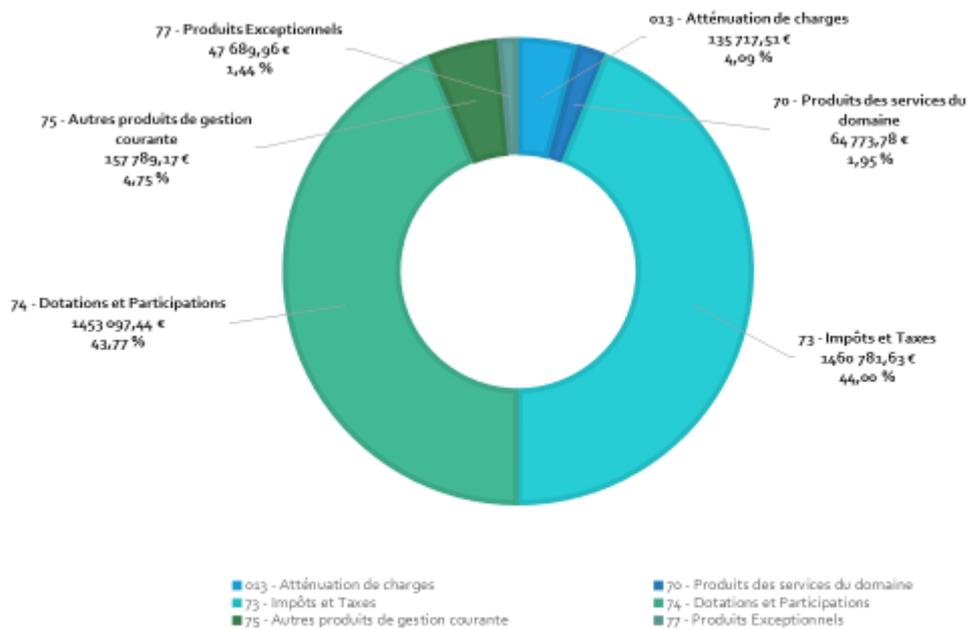
- Baisse de la FCTVA
- Baisse de la péréquation
- Fonds d'amorçage des TAP qui n'existent plus

Autres produits de gestion courante

- Régularisation du Budget Assainissement

Produits exceptionnels

- Vente TDF



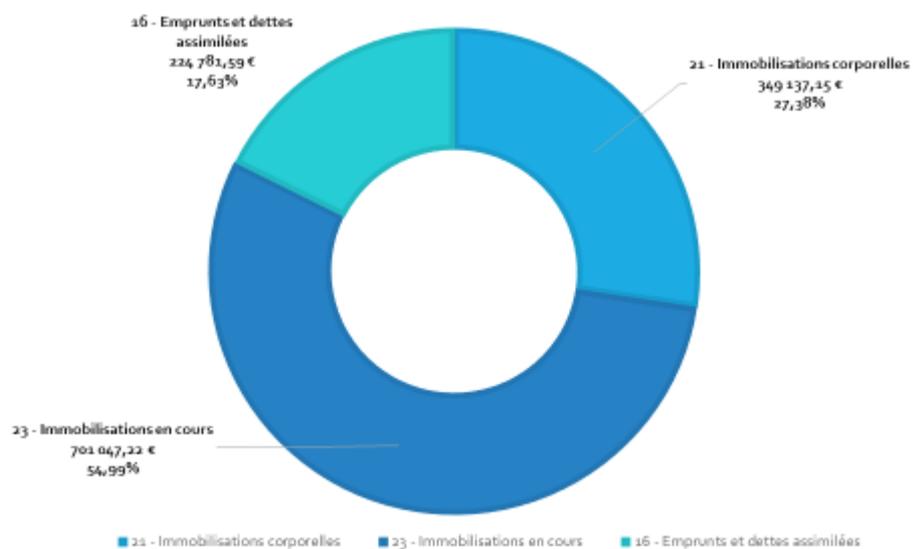
SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses

Dépenses d'Investissement

- 16 – *Emprunts et dettes assimilées* : 224 781,59 €
- 21 – *Immobilisations corporelles (sans restes à réaliser)* : 349 137,15 €
- 23 – *Immobilisations en cours (sans restes à réaliser)* : 701 047,22 €

TOTAL MANDATSE MIS = 1 274 965,96 €



SECTION INVESTISSEMENT

Recettes

Recettes d'Investissement

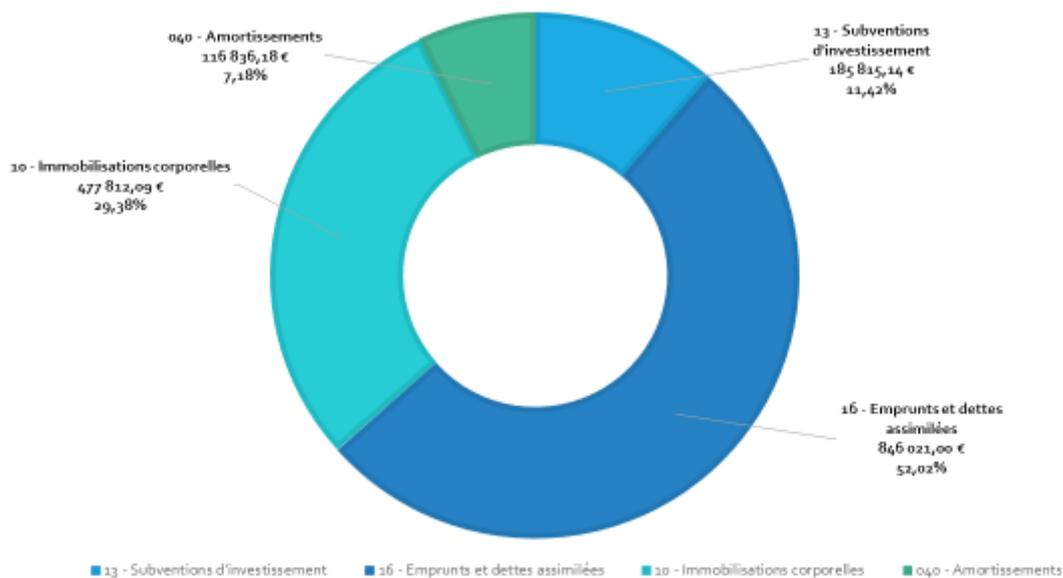
➤ 13 – Subventions d'investissement (sans restes à réaliser) : 185 815,14 €

➤ 16 – Emprunts et dettes assimilées : 846 021,00 €

➤ 10 – Immobilisations corporelles : 477 812,09 €

➤ 040 – Amortissements : 116 836,18 €

TOTAL TITRES EMIS = 1 626 484,41 €



LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'approuver à l'unanimité des membres présents le Compte Administratif 2018
BUDGET PRINCIPAL

Affectation des Résultats

Déficit d'investissement reporté

- Report au compte 001 (Dépenses Investissement)
110 371,00 €

Excédent de fonctionnement reporté

- Report au compte 002 (Recettes de Fonctionnement)
378 400,83 €

Excédent de Fonctionnement Capitalisé

- Report au compte 1068 (Recettes Investissement)
18 805,79 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents d'approuver l'Affectation des Résultats BUDGET PRINCIPAL.

Taux d'imposition 2019

Taxes	Taux 2018	Taux 2019	Bases	Produits
Habitation	27,27 %	27,27 %	1 985 000	541 310
Foncier bâti	30,65 %	30,65 %	2 291 000	702 192
Foncier non bâti	52,02 %	52,02 %	78 400	40 784

Soit un produit fiscal attendu de 1 284 286 €

VOTE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents d'approuver les taux d'imposition 2019.

BUDGET PRIMITIF 2019

La Notion de Budget Primitif

- **Un budget, c'est plusieurs documents :**
 - Le budget principal
 - Le budget annexe : eau
- **Le budget s'ajuste au cours de l'année :**
 - Un budget primitif voté ce jour
 - Des décisions modificatives (DM) qui prennent en compte de nouvelles recettes / dépenses ou virements.
- **Le budget a une double nature :**
 - Une nature économique et gestionnaire
 - Une nature juridique puisque c'est comme un contrôle

La Notion de Budget Primitif

- **Le budget, c'est à la fois :**
 - Un acte d'autorisation donné à l'ordonnateur (valable pour 1 année civile et pour les recettes comme pour les dépenses)
 - Un acte de prévision : évaluation sincère des dépenses et recettes
- **Le budget doit être voté en équilibre**
 - Article L 1612-4 et L 1612-15 de CGCT
- **Le budget est considéré en équilibre réel :**
 - Lorsque les 2 sections sont votées en équilibre
 - Lorsque les recettes et les dépenses sont évaluées de façon sincères
 - Lorsque l'annuité de la dette est couverte par des ressources propres

Mme Christine LEGUILLETTE informe que la commune a dû réajuster les chiffres pour que le budget soit sincère car les dotations ont été mises en ligne le 03 Avril 2019.

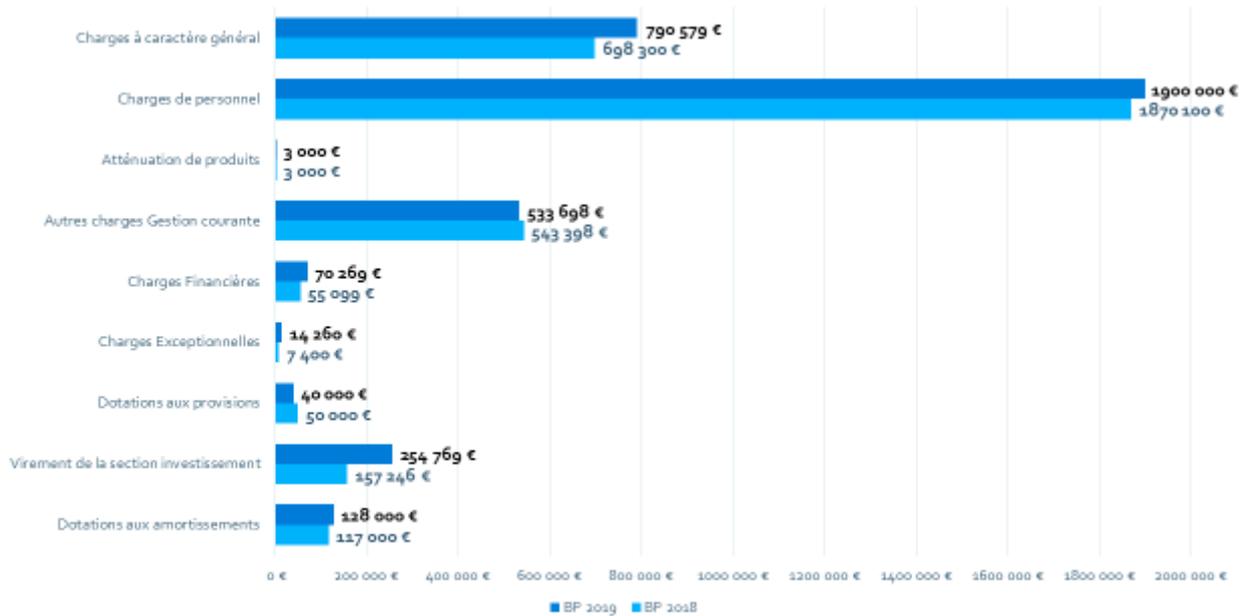
MISE EN CONFORMITE SINCERE DU BUDGET PRIMITIF 2019

- **Dossier préparatoire envoyé le 03/04/2019**
- **Dotations mises en ligne depuis le 03/04/2019 :**
 - **Dotation Forfaitaire : 744 718 €**
 - **Dotation de Solidarité Rurale : 388 201 €**
 - **Dotation Nationale de Péréquation : 108 821 €**
- **Ces dotations ayant été mises en ligne après l'envoi du dossier préparatoire, elles doivent faire l'objet de votre approbation.**
- **Les tableaux sont modifiés comme suit :**

	Dépenses	Recettes
 FONCTIONNEMENT	Dépenses de gestion des services 3 227 277 €	Recettes de gestion des services 3 349 174 €
	Charges financières & exceptionnelles 84 529 €	
	Provisions 40 000 €	
	Amortissements 128 000 €	Produits exceptionnels 7 000,17 €
	Virement Investissement 254 769 €	Excédent de fonctionnement 378 400,83 €
Total	3 734 575 €	3 734 575 €
 INVESTISSEMENT	Remboursement Capital 231 600 €	Virement du Fonctionnement 254 769 €
	Dépôts et caution 1 200 €	Dépôts et caution 1 200 €
	Déficit Investissement reporté 110 371 €	Amortissements 128 000 €
	Dépenses d'équipement 642 397 € <i>Dont 330 497,85 de RAR</i>	Excédents de fonctionnement capitalisés 18 805,79 € + 37,96 € (Assainissement)
		Recettes Investissement 582 755,25 € <i>Dont 422 063,06 en RAR</i>
Total	985 568 €	985 568 €

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses



M^{me} Christine LEGUILLETTE donne des explications concernant les prévisions en dépenses de fonctionnement pour 2019 :

Charges à caractère général :

- Destruction du Sofaco
- Entretien Bois et Forêts : Elagage Allée de Cercamp
- Documentation Générale

Charges de personnel :

- pas de recrutement de prévu
- Augmentation des grades et échelons des agents

Autres charges gestion courante :

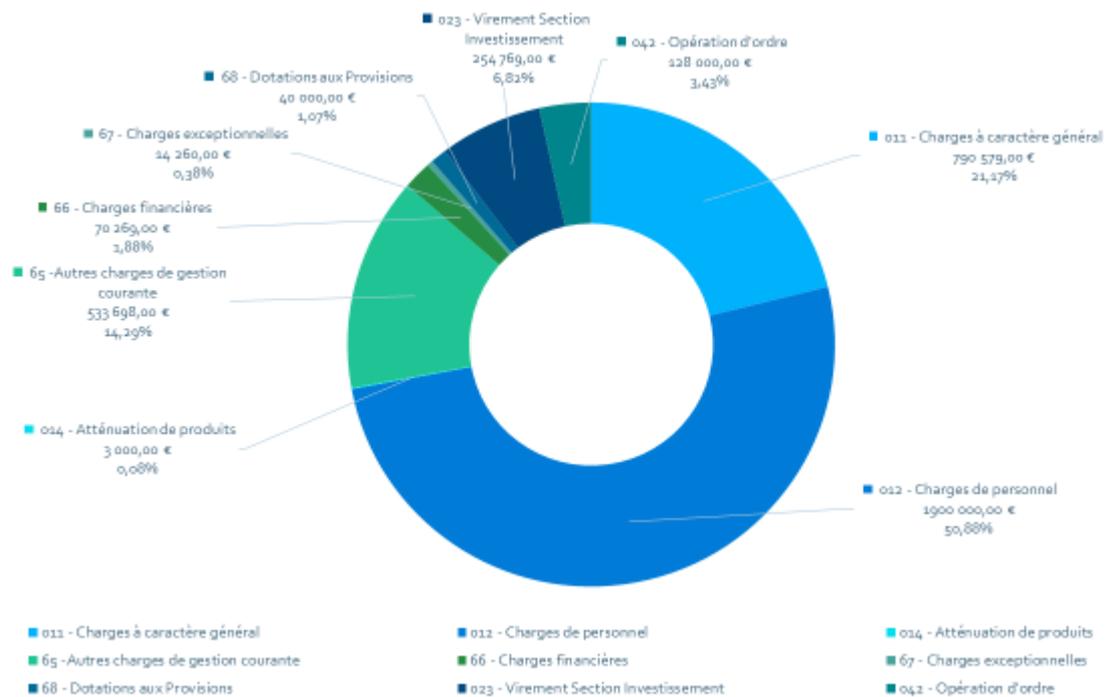
- Baisse car il y a un adjoint en moins

Charges financières

- Intérêts des 2 emprunts de 2018

Charges exceptionnelles

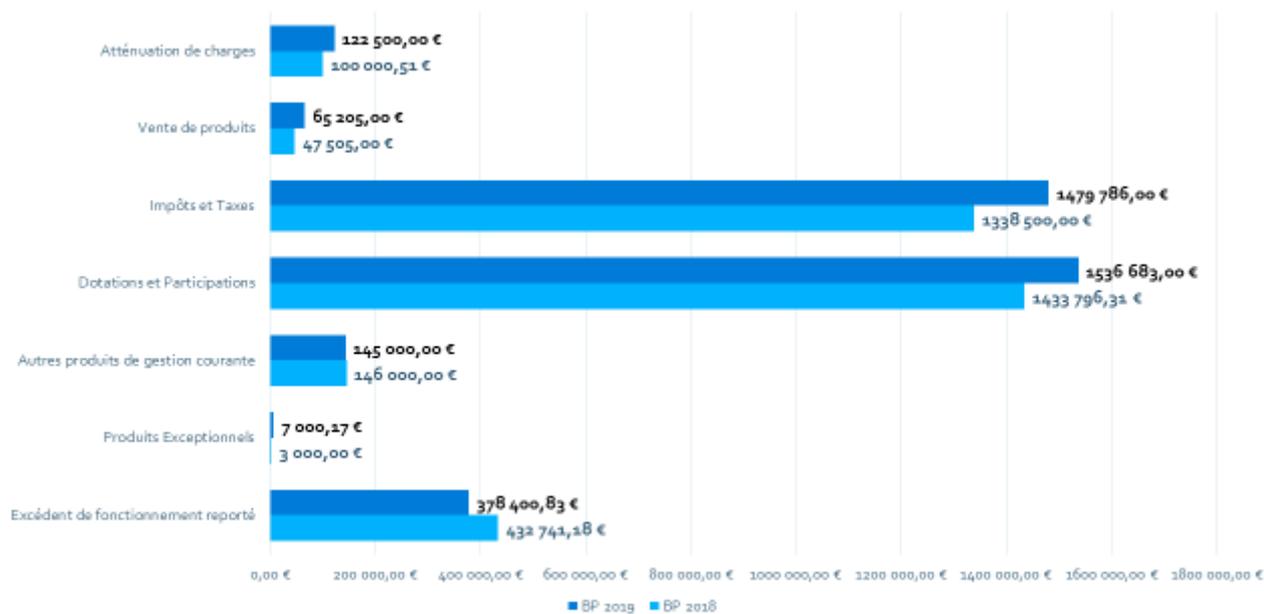
- Remboursement à TernoisCom pour l'excédent du budget Assainissement
- Virement de la section investissement
- Dotations aux amortissements



Mme Christine LEGUILLETTE informe qu'il y a une baisse de 5% pour les charges du personnel par rapport en 2018.

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes



M^{me} Christine LEGUILLETTE donne des explications concernant les prévisions en recettes de fonctionnement pour 2019 :

Atténuation de charges :

- Pour le 1^{er} Trimestre 2019, la commune a encaissé 32 000€

Vente de produits :

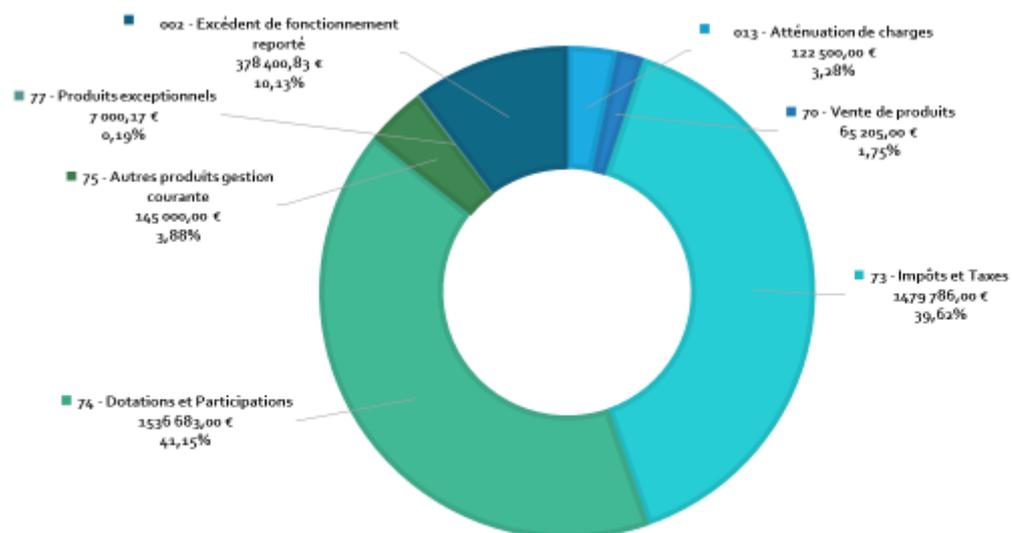
- Flux pour l'école de musique, Médiathèque et l'antenne régional

Impôts et Taxes :

- En 2018, la commune a dû voter le budget en février pour les travaux de l'éclairage public, les recettes ont été sous-estimées.

Produits exceptionnels :

- Sinistres suite à un vol au Service Technique + dégâts de tempête



- 013 - Atténuation de charges
- 70 - Vente de produits
- 73 - Impôts et Taxes
- 74 - Dotations et Participations
- 75 - Autres produits gestion courante
- 77 - Produits exceptionnels
- 002 - Excédent de fonctionnement reporté

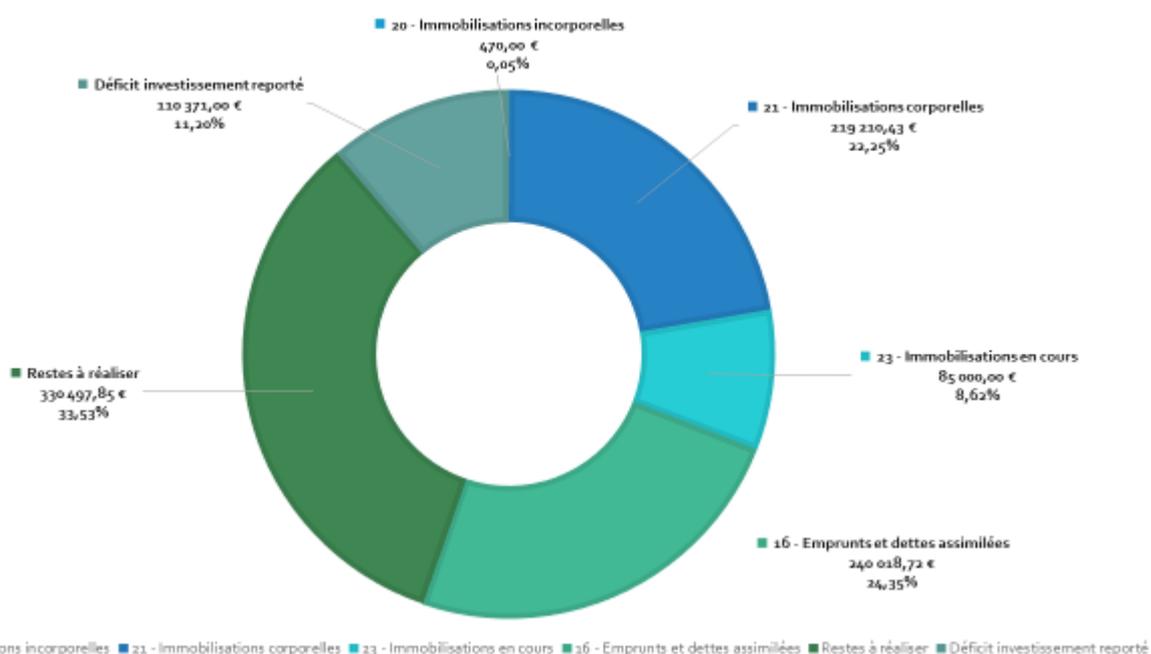
SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses

Dépenses d'Investissement

- 16 – Emprunts et dettes assimilées : 240 018,72 €
- 20 – Immobilisations incorporelles : 470,00 €
- 21 – Immobilisations corporelles (sans restes à réaliser) : 219 210,43 €
- 23 – Immobilisations en cours (sans restes à réaliser) : 85 000,00 €
- Restes à réaliser : 330 497,85 €
- Déficit d'investissement reporté : 110 371,00 €

TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT CUMULEES = 985 568 €



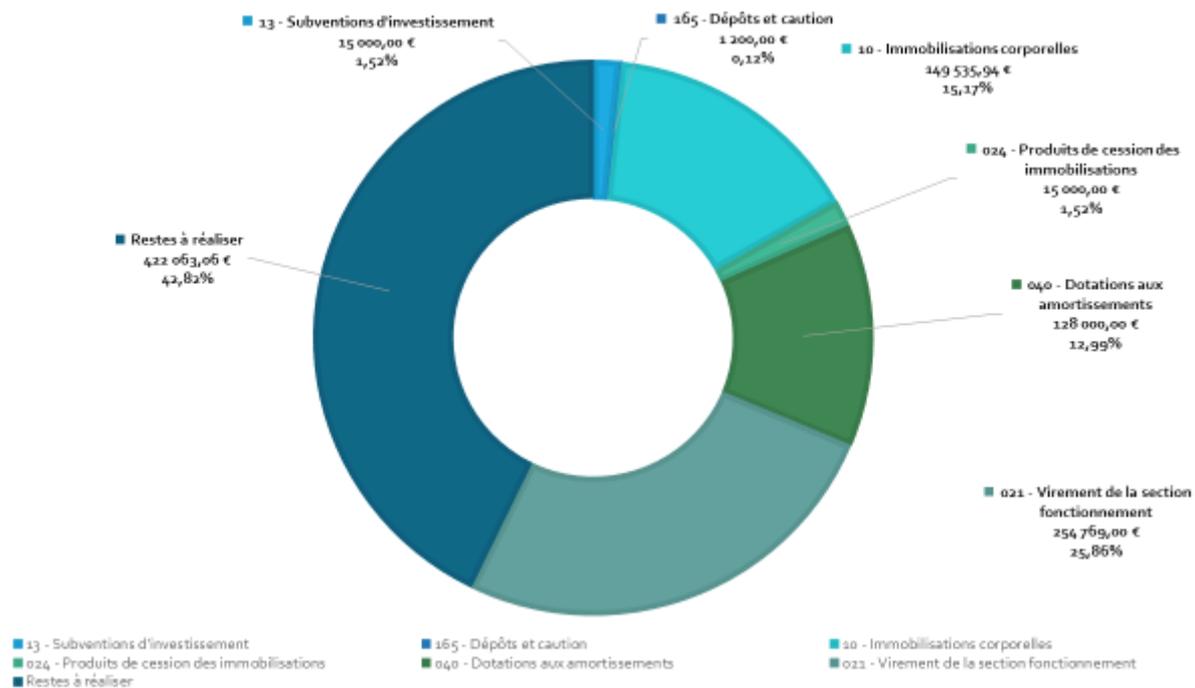
SECTION INVESTISSEMENT

Recettes

Recettes d'Investissement

- 13 – Subventions d'investissement (sans restes à réaliser) : 15 000 €
- 10 – Immobilisations corporelles : 149 535,94 €
- 165 – Dépôts et cautionnement : 1 200 €
- 021 – Virement de la section d'exploitation : 254 769 €
- 024 – Produit des cessions : 15 000 €
- 040 – Amortissements : 128 000 €
- Restes à réaliser : 422 063,06 €

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT CUMULEES = 985 568 €



LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents d'adopter le Budget Primitif 2019.

Ville de FREVENT

Budget annexe eau

Jeudi 11 Avril 2019



	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	287 140,00	260 512,00	547 652,00
Titres de recette émis (b)	4 006,72	55 170,88	59 177,60
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	4 006,72	55 170,88	59 177,60
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	287 140,00	260 512,00	547 652,00
Mandats émis (f)		39 385,69	39 385,69
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		39 385,69	39 385,69
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	4 006,72	15 785,19	19 791,91
(h - d) Déficit			

COMPTE DE GESTION 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents d'approuver le Compte de gestion BUDGET EAU.

Ville de
FREVENT



Approbation du Compte de Gestion 2018

Eau

Compte administratif 2018

		CA 2018	
		<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
EXPLOITATION	Excédent 2018	15 785,19 €	
	Excédent antérieur reporté	215 511,95 €	
	Solde d'exploitation global	231 297,14 €	
INVESTISSEMENT	Excédent 2018	4 006,72 €	
	Excédent antérieur reporté	66 627,73 €	
	Solde d'investissement global	70 634,45 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents d'approuver le Compte Administratif 2018 BUDGET EAU.

Affectation des Résultats - Eau

• *Excédent d'investissement reporté :*
• Report au compte 001 (recettes investissement) 70 634,45 €

• *Excédent d'exploitation reporté :*
• Report au compte 002 (recettes exploitation) 231 297,14 €

➤ Pour info, pas de restes à réaliser

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents d'approuver l'Affectation des Résultats BUDGET EAU.

BUDGET PRIMITIF 2019

		BP 2019	
		Recettes	Dépenses
EXPLOITATION	Entretiens et réparations		60 000,00 €
	Services extérieurs – études & recherches		15 000,45 €
	Dotations aux amortissements		4 007,55 €
	Virement à la section investissement		197 290,00 €
	Autres produits de gestion courante	45 000,86 €	
	Excédent antérieur reporté	231 297,14 €	
	Total section exploitation	276 298,00 €	276 298,00 €
INVESTISSEMENT	Autres immobilisations corporelles		20 000,00 €
	Travaux réseaux		251 932,00 €
	Virement de la section exploitation	197 290,00 €	
	Dotations aux amortissements	4 007,55 €	
	Excédent antérieur reporté	70 634,45 €	
	Total section investissement	271 932,00 €	271 932,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité des membres présents d'approuver le Budget Primitif 2019 BUDGET EAU.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire donne lecture du résultat du tribunal Administratif de Lille, 2^{ème} chambre, concernant la requête de l'entreprise BOULET, lu en audience publique le 09 Avril 2019. Le Tribunal de Lille a décidé de rejeter la requête de la société Boulet Bâtiment et lui demande de verser à la commune de FREVENT une somme de 2000 euros au titre de l'article L.671-1 du code de justice administrative.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30

La Secrétaire de séance,

Christine BAISEZ